



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX DE
DESAMIANPAGE ET DE REHABILITATION DE
LOCAUX DE STOCKAGE AU PARC MUNICIPAL
DES SPORTS - 1 ROUTE DE LA PYRAMIDE -
75012 PARIS (BOIS DE VINCENNES) - LOT 4
PLATRERIE - REVETEMENT DE SOL ET MURS -
PEINTURE AVEC LA SOCIETE EDILE
CONSTRUCTION SA**

**DÉCISION N° AU-19-192
EN DATE DU 16 MAI 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, 7^{ème} Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au journal LE MONITEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BATIMENT et au Profil Acheteur de la Ville, le 1^{er} février 2019 ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 2 avril 2019, à l'attribution du marché de travaux de désamiantage et de réhabilitation de locaux de stockage au parc municipal des sports – 1 Route de la Pyramide – 75012 PARIS (Bois de Vincennes) - Lot n°4 Plâtrerie, revêtement de sol et murs, peinture, plomberie à la société EDILE CONSTRUCTION SA ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER le marché de travaux de désamiantage et de réhabilitation de locaux de stockage au parc municipal des sports – 1 Route de la Pyramide – 75012 PARIS (Bois de Vincennes) – Lot n°4 Plâtrerie, revêtement de sol et murs, peinture, plomberie avec la société EDILE CONSTRUCTION SA, domiciliée, 1, Route départementale 118 – 91140 VILLEBON-SUR-YVETTE, représentée par Monsieur STASSI Gino, Président.

Le montant des travaux s'élève à : 32 125,00 € HT soit (38 550,00 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des
travaux d'entretien des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190516-Imc1H6259H1-AR
Date de réception en Préfecture : 16/05/2019
Date de Publication : 16/05/2019